

U-4141

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- X (1) Communauté française O (1) Libre confessionnel
O (1) Provincial et communal O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Date et signature :
Jean STEENSELS, Président du Conseil de
Coordination

le 16 mai 2007

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES - NIVEAU 1**

CODE DE L'U.F. (3)	<u>6111.31.011.E1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
-----------------------	-----------------------	-------------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation :Reprises en annexe n° **1** de ...1... page(s)**4. Capacités préalables requises :**Reprises en annexe n° **2** de ...1... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

X (1) Enseignement secondaire de : X (1) transition
du degré : X (1) inférieur

O (1) qualification
O (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui X (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° **3** de ...1... page(s) (2)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4** de ...1... page(s) (2)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5** de ...1... page(s) (2)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) 6111 31 011 E1	Code du domaine de formation : (4) 601
------------------------------------------------------	-------------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	(2)	Classement du(des)		Code U		Nombre de périodes (2)
		cours	(2) (4)	(2) (5)		
Arts graphiques - Techniques fluides		CS		H		20
Atelier		CS		H		60
2. <u>Part d'autonomie</u>		AUTO		P		20
				Total des périodes		100

v

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 17.06.07

Signature :



J. LEONARD

Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES - NIVEAU 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

Savoir voir, observer et appliquer.

L'unité de formation permettra à l'étudiant de découvrir, en arts graphiques, les particularités des diverses techniques faisant appel au travail d'une "matière fluide" à l'aide d'outils.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES - NIVEAU 1

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

L'étudiant sera capable dans le domaine des arts graphiques "Techniques fluides" en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien une réalisation simple.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'études de base.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES - NIVEAU 1

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU
LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

PROGRAMME

Afin de savoir voir, observer et appliquer, l'étudiant sera capable :

En technologie

- d'analyser des techniques aux niveaux du sujet, du style, de la composition, des proportions, de la perspective, des valeurs, des couleurs et de la lumière;
- d'affiner l'utilisation d'un vocabulaire commun dans la discipline;
- d'appréhender et de mettre en oeuvre la méthode de travail d'une technique donnée;
- d'énoncer les différentes possibilités d'association au niveau des matières fluides entre elles ;
- d'énoncer les différentes possibilités d'association au niveau des matières fluides et d'un support déterminé;
- de justifier la sélection du matériel et des outils adéquats en fonction du sujet choisi et du but technique à atteindre;
- de s'auto-évaluer et d'intégrer les améliorations et les remédiations proposées par le chargé de cours.

En pratique

- d'effectuer une étude pratique basée sur l'observation du modèle choisi;
- d'analyser la (les) technique(s), d'étudier et de réaliser une œuvre d'après le modèle choisi;
- de respecter la conformité du modèle choisi;
- d'utiliser de façon précise, le vocabulaire commun lors de la pratique de la discipline;
- d'adapter le geste et le maintien de l'outil à bon escient et en respectant les règles de sécurité;
- d'effectuer les améliorations et les remédiations proposées par le chargé de cours.

À titre indicatif, ci-dessous, une liste non exhaustive de "matières fluides":

Acrylique, gouache, encre, écoline, huile, aquarelle, pastel à l'eau, crayon à l'eau, fusain et sanguine à l'eau, colle, brou de noix, sable, etc.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien la reproduction d'un modèle étudié.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte:

- du soin apporté au travail;
- de la pertinence et de la justification des choix opérés;
- du degré atteint dans le respect des consignes;
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience spécifique d'au moins 3 ans dans les matières enseignées.